

## Présentation du budget 2011 : entre réalisme et optimisme

*Par Jean-François Istasse, échevin des finances et du budget*

### **1. Délais**

Le budget est présenté fin février. Il ne pourra donc être approuvé au mieux et exécuté qu'à partir du mois de juin, lorsque la Tutelle se sera prononcée. A ce moment-là nous espérons être en mesure d'injecter les résultats du compte 2010 et effectuer les modifications strictement nécessaires après quasiment un semestre.

Ceci s'explique par la nécessité que nous avons eue de prendre connaissance de toutes les circulaires de la Région wallonne, d'organiser de nombreuses réunions avec le ministère de tutelle et le CRAC, d'élaborer un tout nouveau plan de gestion jusqu'en 2016 et de travailler à celui-ci avec les organismes qui sont dans notre périmètre, principalement le CPAS, la zone de police, la RCA et le CCRV.

### **2. Le contexte de crise**

En effet, après la crise financière, qui nous a coûté notamment la perte du dividende Dexia et le renchérissement de nos emprunts, après la crise économique, marquée par de nombreuses faillites, la crise sociale provoque chômage et pauvreté, donc un devoir supplémentaire et des charges pour le CPAS et à la Ville.

L'Etat fédéral, mais aussi la Région wallonne et la Communauté française se sont lourdement endettés et répercutent les conséquences financières de leurs déficits dans leurs budgets... mais aussi dans les nôtres. Ce qui signifie pour nous pertes de subsides, fins de programmes, frein sur le Fonds des communes (alors que sa révision nous avait déjà largement défavorisés), des rendements de taxes en diminution (additionnelles sur les revenus).

Le Collège entend relever ces défis sans compromettre sa volonté de relance et de revitalisation de Verviers.

### **3. Le choix politique de la majorité PS-MR**

Nous avons le choix : soit attendre des moments meilleurs, et provoquer l'apparition de déficits considérables dans tous nos comptes, ou choisir la voie difficile de la responsabilité.

C'est ce que nous avons fait, pour la 5<sup>ème</sup> fois dans cette législature, convaincus que pour être aidés il fallait d'abord que nous nous aidions nous-mêmes !

**C'est donc en parfaite cohésion et solidarité politique que le Collège et sa majorité vous soumettent non seulement un budget en équilibre, mais même en boni ! Si, toutes choses restant égales, nous respectons les balises que nous nous sommes fixées, nous assurerons alors l'équilibre budgétaire au moins jusqu'en 2016...**

**Ceci veut dire que, si la reprise économique se confirme, et c'est évidemment ce que nous souhaitons tous, ces chiffres de rigueur pourront être revus à la hausse en fonction des priorités politiques du Collège et du Conseil.**

L'élaboration du budget a été évidemment difficile et nous tenons ici à remercier très vivement le secrétaire communal, le receveur et le service des finances et tous les services de la Ville qui ont été mis à contribution, ainsi que les services de toutes les entités « consolidées » de la Ville qui ont tous été mis à rude épreuve.

**Nous restons convaincus que Verviers méritait un budget à la hauteur de la crise sans précédent des finances publiques que nous traversons actuellement !!**

### **4. Les résultats finaux du budget 2011**

#### *Budget ordinaire*

**Exercice propre 2011 : BONI de 158.721 € (mieux que prévu l'an dernier : +38.909€) ;**

**Résultat global (avec exercices antérieurs) : BONI de 907.648 € ;**

**Provision disponible : 4.975.000 €**

*Budget extraordinaire*

**Exercice propre 2011 : BONI de 158.721 € contre un MALI de 571.640 € en 2010 (B.I.) ;**

**Résultat global (avec exercices antérieurs) : BONI de 907.648 €.**

**5. Les résultats prévisibles du plan de gestion 2011/2016**

2011 - exercice propre : + 158.721 €

*Résultat global : + 907.648 €*

2012 - exercice propre : + 51.123 €

*Résultat global : + 958.771 €*

2013 - exercice propre : + 46.612 €

*Résultat global : + 1.005.384 €*

2014 - exercice propre : + 45.670 €

*Résultat global : + 1.051.055 €*

2015 - exercice propre : + 46.657 €

*Résultat global : + 1.097.713 €*

2016 : exercice propre : + 46.876 €

*Résultat global : + 1.144.589 €*

**6. Examen du budget ordinaire 2011**

**Exercice propre - Recettes**

Les recettes stagnent par rapport à l'exercice précédent (+0,18 %).

*Prestations*

+ 527.230 €, soit +23,9 %.

Principalement grâce à la redevance pour l'occupation du domaine public par le réseau de gaz (471.186 €).

*Transfert*

+ 32.437 € soit +0,1 %

Elles stagnent : c'est un clignotant négatif !

● Il faut noter que la taxe sur la collecte et le traitement des déchets et les additionnelles foncières devraient rapporter plus, sans augmentation des taux. Le Fonds des Communes est en augmentation.

Le souci vient de la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques, en net recul par rapport à 2010, à taux inchangé.

**Le taux des grandes taxes (IPP et Impôt foncier) sont inchangés à 8,50 % et 2.600 additionnels et restent inchangés dans l'actuel plan de gestion jusqu'en 2015 !**

*Recettes de dette*

● - 436.879 € soit - 15,7 %

Essentiellement : diminution des dividendes Interomosane.

**Exercice propre - dépenses**

Le boni final est du évidemment à une compression de tous les budgets de dépenses, en raison de la faiblesse des recettes de la Ville. Toutes les allocations ont été passées au crible et beaucoup ont été bloquées voire diminuées pour pouvoir atteindre le résultat final. Par contre de nouvelles dépenses ont été jugées nécessaires par le Collège : notamment pour le fonctionnement de la nouvelle crèche communale (et

une subside accrue de la crèche Kangourou), ou encore de nouvelles actions dans le secteur du développement économique, l'accueil des investisseurs et les relations multiculturelles.

#### *Personnel*

+ 1.249.454 €, soit +4,3 %

Essentiellement à cause des augmentations barémiques et une indexation, de la forte augmentation des cotisations de pensions (+447.660 €) et des assurances.

Le volume de l'emploi est maintenu et le plan de nomination poursuivi.

#### *Fonctionnement*

En léger recul (-0,1 %).

À noter :

- Le budget de prestations de tiers pour le déneigement (+ 40.000 €) ;
- Le curage des avaloirs (+ 40.000 €).

Ajoutés aux investissements en matériel (au budget extraordinaire), ceci démontre que le nouveau PLAN NEIGE est immédiatement appliqué et se traduit par des inscriptions budgétaires dès maintenant !

Les dépenses sont généralement maintenues au même niveau qu'en 2010. Les efforts d'économie sont renforcés, notamment pour ce qui concerne les énergies.

#### *Transferts*

+ 384.816 € soit + 1,8 % , alors qu'elles avaient diminué en 2010 !

C'est un des résultats les plus significatifs. Toutes les entités consolidées ont été augmentées, en fonction de nos possibilités, de 2 % (2,33 % pour la Zone de Police : +160.917 €), notamment le CPAS (+178.200 €), la RCA et le CCRV.

A noter l'augmentation du budget des crèches, déjà souligné ici : +86.195 €.

### *Dettes*

+ 411.135 € soit +5,1 %

Essentiellement pour de nouvelles charges relatives au CHPLT et l'achat de l'immeuble Belgacom.

Soulignons que la dette est maîtrisée et qu'elle n'augmente plus globalement depuis 10 ans. Pour la première fois, la charge de la dette d'assainissement, l'amortissement des déficits des années antérieures, passe **en-dessous de celle d'investissement !**

D'où notre optimisme !

### **Structure du budget des dépenses 2011**

Personnel : 30.515.486 € soit 44,2 %, en augmentation relative ;

Fonctionnement : 8.362.041 € soit 12,1%, en augmentation relative ;

Transferts : 21.666.084 € soit 31,4 %, en diminution relative ;

Dettes : 8.438.096 € soit 12,2 %, en diminution relative.

**Total des dépenses : 68.981.709 € (+ 2.039.015 € par rapport au b.i. 2010), soit +3,1 %;**

**Total des recettes : 69.140.431 € (+ 122.788 € hors prélèvement par rapport au b.i. 2010), soit + 0,2 %.**

**Les dépenses restent en-dessous des recettes ce que nous voulions avant tout.**

### **Prélèvement**

Le prélèvement sur les fonds de provision atteint cette année 500.000 €, contre 725.000 € l'an dernier !

A noter que la Ville disposera à la fin de l'exercice de près de 5 millions € contre 4,4 millions l'an dernier ! Ces provisions diverses seront utilisées partiellement (et, nous l'espérons, réalimentée) jusqu'en 2016 au moins.

## **7. Examen du budget extraordinaire 2011 et évolution de la dette**

Globalement, les dépenses prévues au budget 2011 s'élèvent à 33,4 millions €, dont 7,5 millions € de remboursement anticipé d'emprunts de préfinancement. Ces dépenses sont financées globalement pour moitié par subsides sollicités et pour moitié par emprunt.

Les principaux investissements cette année sont les suivants :

### Ecoles et bâtiments (13,3 millions €)

Achat de l'immeuble Belgacom afin notamment d'y centraliser les services administratifs, de faire des économies d'énergie et d'assainir ce qui devient un chancre urbain ;

Près de 500.000 € pour les écoles ;

Revitalisation urbaine Spintay ;

Ancrage communal rue de la Chapelle ;

Feder Couvalles et Verviers Est (ouvriers et charroi) ;

Acquisition de l'îlot place du Palais.

### Voiries (9,3 millions €)

Verdi (6,3 millions €) ;

Réfection extraordinaire de voiries (600.000 €) ;

Plan d'eau des Clarisses (560.000 €) ;

Investissements spécifiques

Achat d'un abattoir mobile ;

Passerelle Spintay ;

Parc automobile et matériel pour le déneigement ;

Achat d'une autopompe pour le SRI ;

Remplacement des centraux téléphoniques ;

Investissements UREBA (économies d'énergie) ;

Espace sport Linaigrettes ;

Frais d'horaires pour l'immeuble de Biolley.

Le tableau de bord tient compte d'une capacité d'emprunt de 125 € par habitant. Cette capacité pourrait s'accroître jusqu'à 150 € par habitant suivant les résultats constatés tant au compte qu'au budget. C'est ce que nous demandons à la Région wallonne.

Sur 3 ans cela représente, dans la balise, 20,8 millions € pour le périmètre de consolidation de la Ville.

Le solde total de la dette représente 1.280 € par habitant, en dessous de la moyenne des grandes villes wallonnes : 1.340 €.

**8. Conclusions**

Bien entendu ce budget n'est rien s'il n'est pas exécuté avec rigueur. Je compte sur tous mes collègues et sur tous les services à cet égard. Avec le service des finances et le bourgmestre nous continuerons à refuser des dépenses, même budgétées, si elles ne nous paraissent pas appropriées à notre situation.



Nous demandons à présent au Conseil de soutenir le Collège dans sa volonté de maintenir les équilibres budgétaires au milieu d'une crise sans précédent depuis des décennies !

Nous allons certes poursuivre la concertation avec les autres grandes villes wallonnes car nous pensons que le gouvernement wallon ne fait pas tout ce qu'il pourrait pour venir en aide aux villes atteintes de plein fouet par la crise, notamment en termes d'investissements, et favoriser ainsi la reprise.

Ce faisant, nous sommes convaincus que nous préparons les verviétois à la relance dans des conditions certes très difficiles mais acceptables. Mieux : nous confirmons les priorités et les objectifs à long terme qui ont été définis par la majorité au début de cette législature dans sa Déclaration.

Et, ce, tout en consolidant la politique sociale et de santé, comme par exemple le développement de l'hôpital ou, encore, la modernisation des maisons de retraite dont St Joseph constitue la figure emblématique maintenant que le chantier est lancé.

Cette politique, et l'équilibre rigoureux des finances communales, confirmé malgré les difficultés, montrera ses effets dans beaucoup de domaines, comme la sécurité, le logement, la revitalisation urbaine ou encore la revalorisation du centre de la ville et de ses quartiers. Elle donnera un nouveau visage à notre Ville et une vie meilleure à tous les verviétois !

**Entre réalisme et optimisme : c'est notre volonté politique !**

Je vous remercie.

VILLE DE  
VERVIERS



**Benoît  
Pitance**  
Conseiller  
communal

## Conseil communal du 28 février 2011

Bonjour,

*" Une fois de plus, nous ne pouvons en effet passer sous silence que Verviers se distingue par des taux d'impositions largement supérieurs aux moyennes observées en Wallonie (8,5 % contre 7,3 % en matière d'IPP et 2 600 contre 2 300 en matière de centimes additionnels au précompte immobilier) et que le niveau des taxes et redevances se situe également au-dessus du benchmark (NDLR : le benchmark, en anglais, désigne un point de référence, d'étalonnage, servant à effectuer une mesure). Nous ne pouvons pas non plus ignorer les besoins insatisfaits ou suffisamment rencontrés en matière de propreté et de sécurité malgré un coût relatif déjà élevé pour le citoyen verviétois "*

Ces paroles, je pourrais les faire miennes aujourd'hui. Elles ont été prononcées par Monsieur Breuer le 20 décembre 2005 lors qu'il était encore chef de groupe de l'opposition. Plus de 5 ans après elles sont d'une actualité déconcertante.

Force est de constater qu'au sein de cette majorité PS-... les mêmes problèmes sont encore là. Pourtant les belles promesses étaient bien présentes dans la déclaration de politique communale lorsque vous proposiez de poursuivre le « redressement et la renaissance de la ville ».

### **Des voyants au rouge...**

La situation socio économique n'incite pas à l'optimisme.

Alors que le chômage recule en Région wallonne, il augmente à Verviers pour culminer à 5393 chômeurs indemnisés en 2010. 2285 personnes bénéficient du revenu d'intégration alors qu'elles étaient seulement 2140 en 2008 et 2154 en 2009. Vous allez me répondre que c'est la crise, mais pas seulement.

Beaucoup plus inquiétant, c'est la diminution de la taxe additionnelle de l'impôt des personnes physiques de plus de -1.316.798,93 €, c'est la douche froide. Les Verviétois paient moins d'impôts. Ce n'est évidemment pas un signe de bonne santé financière. Bien entendu ce chiffre nous vient du fédéral, on ne peut le changer, mais ce n'est évidemment pas de bonne augure pour la suite et pour l'importantissime budget 2012, dans lequel j'imagine viendra fleurir un florilège d'effet d'annonce. Mais ne nous trompons pas, le dernier vrai budget de la mandature, c'est celui-ci et là pas de doute, on ne se rate pas... on est au top.

**Mais où est la blue touch ?**

Dans la déclaration de politique communale, je vous cite :

*« La préservation de l'assiette fiscale constituera une de nos lignes politiques tout en veillant à une diminution progressive de la fiscalité dès que la situation financière le permettra et au plus tôt en 2010 »*

Comment peut-on sans rire affirmer une telle chose ?

Les recettes de taxes diminuent de 534.531,11 euros mais les taxes purement communales sont en augmentation de 206.555,00 €.

A Verviers on est au top, 8,5 % pour la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques et 2.600 centimes additionnels pour le taux du précompte mobilier. Doit-on y voir la marque des libéraux au sein du collège communal. J'ose croire que non. Est-ce que Jean Gol se serait avancé à qualifier cela de rage taxatoire ? je vous laisse seuls juges.

Ce qui est encore plus regrettable c'est que cette année, on est passé à côté d'une occasion de réduire cette fiscalité.

De nombreuses fois, en 2011, on nous annonçait du soleil, on allait voir ce qu'on allait voir, une diminution des impôts, plein de choses nouvelles, une exécution du trop grand livre des promesses rempli au fil du temps par les déclarations plus fracassantes les unes que les autres. Dont le collège et plus particulièrement le bourgmestre nous gratifiaient à intervalles réguliers.

Je dois bien avouer que nous sommes déçus.

En 2011, des emprunts arrivaient à échéance, on était sensé retrouver de l'air. Et c'est bien le cas. Des marges supplémentaires sont réapparues car des emprunts importants sont arrivés à échéance.

La question évidente qui vient évidemment est qu'à t'ont fait ? une grande partie sera exprimée par mon voisin lors de l'exposé sur l'extraordinaire... mais je veux vous donner un avant gout. Deux exemples sur lesquels mon collègue reviendra plus en détail, le bâtiment Belgacom et les honoraires d'architecte pour l'hôtel de Biolley.

Ceci sont deux petits exemples mais le plus important reste l'impact sur la dette. Et là, pas de doute, elle explose. **La charge annuelle communale dépasse les 5.000.000€ alors qu'elle était de 4.255.000 l'an passé et de 3.417.000€ fin 2009.**

**Là où vous aviez promis une diminution de la fiscalité, vous avez préféré dépenser. On en prend acte.**

Dans la déclaration de politique de majorité vous dites « La première condition de la qualité de la vie est la sécurité. »

Pourtant le budget de la zone de police augmente de 160 916 € pour arriver à 7.315.357 € soit une augmentation de 2,33%. Soit la recommandation de la tutelle dans la circulaire budgétaire. On sait que c'est loin des demandes émises par le chef de corps.

Conclusion des marges se dessine, vous préférez investir dans des briques plutôt que dans la sécurité ou la fiscalité. Nous aurions fait d'autre choix

**De la bonne gouvernance, un collège en parfaite « harmonie » ?**

*(...) La « Bonne Gouvernance », c'est aussi réduire les charges de la Ville par une gestion rigoureuse. (Déclaration de politique générale PS-MR, 2006-2012) »*

Revenons sur le boni de 158.721 € C'est un boni de facade, je prendrai un seul exemple.

040/366-07 Redevance de Stationnement 852.854 au compte 2009 => budget 2010 : 1050000 parking de l'armonie compris.

Comment osez-vous budgéter ces 200.000 euros supplémentaires en recettes qui sont les revenus théoriques de ce parking.

Pour rappel, nous avons stigmatisé cette opération dont le plan financier se basait sur des approximations et tenait royalement en 5 lignes... tellement solide votre plan financier que vous êtes arrivés à vous tromper sur le nombre de place de parkings. Mais bien entendu on nous avait dit : « peu-importe la situation, c'était une opération blanche... ». Bien loin de tellement blanche que nous avons cherché à estimer par un comptage quotidien des places... taux de remplissage très optimiste, 10 %.

Alors nous avons demandé au service quelle étaient les recettes réelles de ce parking pour 2010.

Ce parking qui coûte 50.000 euros par trimestre, soit 200.000 euros par an a ramené tout bonnement la somme de 409 €... autrement dit absolument rien.

Par euro mis dans la machine, la ville en paie 100. Ces recettes sur un trimestre ne servent même pas à couvrir les frais de location d'un seul jour.

Ce dossier, est un exemple de mauvaise gouvernance, mal étudié, mal préparé, mal exécuté... j'aurais encore préféré que le collège aille se rhabiller dans le centre ville, je pense que ça aurait bcp plus aider les commerçants verviétois que ce gouffre financier.

Alors qu'il y avait des éclaircies dans le budget verviétois, vous avez choisi de réinvestir dans les briques et le patrimoine.

Parce que les perspectives économiques ne sont pas roses vous avez et pour longtemps augmenté la charge de la dette de la ville.

Parce que nous considérons que les marges n'ont pas été investies correctement.

Parce que vos choix sont contestables et ont un impact significatif sur la dette.

On va voter contre

Mais on ne va pas se contenter de cela, on va vous prouver que d'autres choix étaient possibles.

Demandes de modifications

104/211-04 diminution de 124 484 pas an pour la charge de dette de l'achat du bâtiment Belgacom

104/211-04 – diminution de 20 083 pour l'emprunt de l'auteur de projet pour l'hôtel de Biolley

762/332-02/11 diminution de 20 000 pour le subside du festival de Verviers au Film de l'eau

Soit un total de 164 567 €

A titre d'exemple, économie pour 0,1 % de la taxe additionnelle sur les personnes physiques.

VILLE DE VERVIERS



Hajib EL HAJJAJI  
Conseiller communal

Conseil communal du 28 février 2011  
Concerne : Point 01 - BUDGET COMMUNAL 2011

**« Prendre son courage à deux mains, c'est oser,  
Prendre son courage à deux pieds, c'est fuir ! »**

*Inspiré d'une citation d'Alexandre BREFFORT,  
journaliste, homme de théâtre et écrivain français (1901-1971)*

Monsieur le Président, Chers membres du Conseil,

Permettez-moi de remercier tout d'abord le personnel du service des finances pour la documentation et les réponses apportées à nos questions. Vous nous présentez ce soir le 5<sup>ème</sup> budget de votre majorité, soit l'avant dernier de cette mandature. Mon collègue Jean-Marie Delobel se plaît à rappeler que ne seraient pas finalisés les projets non budgétés dans la première partie de la mandature. Voyons les moyens que vous vous donnez pour mener votre politique.

Il me revient donc de m'exprimer au nom du cdH sur le budget extraordinaire, qui concerne les investissements et gros chantiers. Près de 33.500.000€ de budgétés, ce n'est pas rien. Votre boni à l'exercice propre est de 233.000€ mais au regard des exercices antérieurs diminue pour atteindre les 46.000€. Un boni rikiki, disais-je l'an passé. Cela reste valable. Essayons de voir donc simplement ce que vous décidez de financer au regard de ce que vous avez inscrit dans votre déclaration de politique générale. Pour montrer que ce budget ne tient pas la route, nous nous contenterons de pointer certaines – et non des moindres - incohérences, faiblesses, voire manquements.

**1. Etudes pour plus de 1.000.000€ !**

Quelques chiffres : 900.000€ pour l'Hôtel de Biolley, 65000€ pour un audit sur le Service des Travaux, 65000€ pour une étude de revitalisation du quartier de Hodimont, 30000€ pour l'étude du réseau écologique des paysages verviétois, 7500€ d'étude à caractère touristique Quartier Raines/Sommeleville...

Faire le point n'est pas une mauvaise chose. Que penser des 65000€ pour l'étude de revitalisation de Hodimont, alors que 30000€ ont déjà été dépensés l'an passé ? Près de 100.000€ ont été dépensés mais les habitants du quartier ont besoin de concret, de voir des réalisations. Près de 100.000€ pour cette étude, c'est trop ! Des attentes de base ne sont toujours pas remplies... en matière d'aménagement de quartier, de trottoirs, de fleurissements des rues commerçantes notamment<sup>1</sup>, d'espace de jeux, de convivialité et de sport.

<sup>1</sup> « Poursuivre le programme d'aménagement d'espaces publics et de fleurissement de la Ville au-delà du Centre Ville (Déclaration de politique générale PS-MR, 2006-2012) » L'allocation budgétaire des plantations diminue de 8000€ à 5000€.

En ce qui concerne le projet de l'Hôtel de Biolley, disons-le clairement : nous estimons que ce montant est excessif et ce projet non prioritaire, au regard d'autres urgences comme la rénovation du Grand Théâtre. Il est possible d'utiliser mieux nos deniers publics et nous vous ferons une proposition.

## 2. Fiscalité et dette communale

*« La préservation de l'assiette fiscale constituera une de nos lignes politiques tout en veillant à une diminution progressive de la fiscalité dès que la situation financière le permette et au plus tôt en 2010 (...) La « Bonne Gouvernance », c'est aussi réduire les charges de la Ville par une gestion rigoureuse. (Déclaration de politique générale PS-MR, 2006-2012) »*

FAUX. S'il y a une chose que vous n'avez pas su comprimer, c'est la dette de la Ville. La charge annuelle communale nette passe à partir de cette année et jusqu'à fin 2015 d'après les prévisions à tout le moins la barre des 5.000.000€ alors qu'elle était de 4.255.000 l'an passé et de 3.417.000€ fin 2009, suite à un rééchelonnement de la dette ! A quoi ça sert de retrouver des marges vu l'utilisation que vous en faites ! ?! Devant un tel constat, la mention dans la déclaration de politique générale des marges budgétaires visant à diminuer l'assiette fiscale (« la blue touch ») est une contre-vérité. Certains ont promis une diminution de la fiscalité, le paiement des remboursements anticipés étant arrivé à leur terme, vous en aviez la possibilité pour concrétiser cette promesse mais vous ne l'avez pas fait. Actons !

## 3. Réfection des routes et voiries communales

Deux faits marquants ont pesé j'imagine sur ce point précis : l'hiver rude des deux dernières années et la condamnation de la Ville pour le décès d'un jeune homme sur une route communale dégradée<sup>2</sup>. Il vous fallait donc réagir. On verra donc bien une augmentation dans ce budget de l'allocation pour la réfection des voiries pour atteindre les 600000€ (+ 98000€ de travaux non subsidiés à charge de la commune). A situation exceptionnelle, moyens exceptionnels ! Sauf qu'en France, on investit en situation normale 2860€/km/an. Au regard des 218 km de voiries communales, cela fait donc 620000€. Ne pas entretenir nos routes à temps est une fausse économie puisqu'en retardant les travaux, les frais pour les réparer sont nettement supérieurs ensuite. L'état de nos routes n'est pas du tout satisfaisant et dangereux ! A titre d'information, la commune de Tournai investit près de 130000€ sur fonds propres. **Nous estimons que ce montant reste insuffisant, et que votre majorité n'apporte pas une réponse à la hauteur de l'insatisfaction des habitants voici à peine quelques semaines ! Relisez les nombreux courriers et courriels reçus s'il fallait vous en convaincre !**

## 4. Déneigement et plan Hiver

*« La qualité de la vie, c'est un meilleur aménagement des quartiers et un souci permanent de leur entretien. (Déclaration de politique générale PS-MR, 2006-2012) »*

<sup>2</sup> Ces propos gardent malheureusement tout leur sens un an après : « Je vous conseille au moins d'ajouter une allocation pour acheter des panneaux de signalisation pour routes dégradées car la Ville pourrait se retrouver plus souvent qu'elle ne le pense au tribunal ». H. EL HAJAJI, intervention sur le budget extraordinaire au Conseil communal du 30 mars 2010.

Hiver rude oblige, il faudra aussi du sel. Et faire le point sur nos moyens et équipements pour faire face à la neige et au gel ne serait pas inutile tant les besoins sont criants ! Qui d'entre nous voudrait revivre les événements de cet hiver ? 52000€ pour cette allocation et l'achat d'un camion de déneigement pour 198000€. **Au regard des équipements de la Ville, cela nous semble également insuffisant !** Un grand Plan Hiver annoncé en janvier pour rattraper une situation qui a pénalisé nombre de Verviétois. Au final, des moyens qui ne sont pas à la hauteur du discours.

##### 5. Achat de l'ancien bâtiment de Belgacom

*« Un personnel efficace suppose une bonne formation, une gestion des ressources humaines adaptée à une administration moderne et des procédures d'évaluation fondées sur la responsabilisation des cadres. (Déclaration de politique générale PS-MR, 2006-2012) »*

Ce projet, c'est la dernière trouvaille de votre majorité de ce début d'année. Et elle a un coût : 5307250€. A voir comment vous l'avez annoncé en prime time avant ce conseil, vous devez en être fier ! Aucune mention dans votre déclaration de politique générale, pas un mot depuis près de quatre ans, quid des annonces pour acheter l'ancien Delhaize ... et l'échevin nous dit en section qu'il s'agit d'une opportunité alors que le bâtiment est là depuis plusieurs années sans avoir trouvé un repreneur.

Nous voulions en savoir plus, au-delà d'une page dans la presse et des réponses floues lors de l'interpellation dans ce conseil du conseiller Bernard PIRON. On demande en section l'état d'avancement de ce projet... « c'est à l'étude, nous dit-on ». On demande une étude de faisabilité justifiant l'intérêt du projet, « c'est à l'étude »... On demande une étude d'économie d'énergie dans un bâtiment qui a un certain âge... « c'est à l'étude »... On demande de connaître la concrétisation de cette soi-disant répartition stratégique du personnel dans l'occupation du bâtiment... ou encore le coût de la rénovation, du rafraîchissement, de l'achat du mobilier... « Là, on ne dit même plus que c'est à l'étude. On ne dit RIEN ! ». Rien du tout. **Alors disons-le clairement : « Arrêtez de faire croire qu'il faut investir dans les murs pour réformer l'Administration, ce qu'il faut, c'est investir dans les gens ! »**. Oui, le personnel a des attentes en matière de formation, veut travailler dans un cadre clair et a besoin d'être soutenu. Regardons alors votre budget pour la formation. Un ridicule 25000€ pour toutes les allocations cumulées (alors que la circulaire de la Région wallonne demande un plan de formation). C'est une honte !

L'opposition propose, la majorité impose ! Or, chacun le sait d'expérience: tout n'est pas blanc/noir : la majorité n'a pas l'exclusivité des bonnes idées, la minorité n'a pas toujours tort. A ce sujet, nous allons vous donner une vraie bonne idée : il serait utile de voir comment **la Ville de Seraing par exemple a développé un projet de cité administrative passive**<sup>3</sup> en allant puiser l'eau dans la Meuse. Et qu'avons-nous à Verviers... Une rivière aussi, qui à nouveau pourrait être mise en valeur sur un projet d'économie d'énergie ambitieux ! Ce projet nous semble trop important et c'est pourquoi nous demanderons sur ce point un vote nominal !

<sup>3</sup> <http://www.dhnet.be/regions/liege/article/260553/une-cite-passive-a-seraing.html> (« Sur un investissement estimé à quelque 17.000.000 €, la ville de Seraing s'est vue accorder, via le financement alternatif, un subside de 9.400.000 €. Ou encore <http://www.lesoir.be/regions/liege/2011-01-24/une-cite-passive-mais-festive-817050.php> »)



## 6. Quelques réalisations...

La probité voudrait que nous puissions reconnaître quelques avancées : la concrétisation budgétaire de la PISQ<sup>4</sup> aux Linaigrettes (20.000€ pour laquelle j'avais proposé un amendement lors de la dernière MB 2010), de l'abattoir mobile pour la fête du sacrifice (80000€), d'une mini-pelle inhumations (40000€),...

Qu'en est-il, du budget / de l'état d'avancement :

- de la rénovation du Grand Théâtre ?
- de l'achat de l'hydrocureuse ?
- de la réfection des escaliers de la chic-chac ?
- de la réfection des escaliers de Sainte-Julienne ?
- de la petite infrastructure sociale de quartier promise aux jeunes du quartier des Linaigrettes ?
- de la parcelle multiconfessionnelle ?
- des équipements manquants au Service des Voiries et des Travaux ?
- de la nouvelle Caserne des pompiers ?
- des travaux intérieurs et extérieurs de l'Harmonie ?
- du complexe multisport sur le site du Jonckeu ?
- du renforcement de l'éclairage public<sup>5</sup> ?
- de la rénovation du quartier de Près-Javais ?
- des 6 Petites Infrastructures Sportives de Quartier (PISQ) à réaliser pour la fin de la mandature (voir aussi note en bas de page n°4) ?
- etc...

**En conclusion, le budget qui nous est présenté ce soir est un budget « en trompe l'œil », encore très éloigné d'un véritable budget vérité et nous contestons la priorité de vos dépenses alors que vous aviez des moyens supplémentaires cette année ! Ce budget n'est pas le nôtre car il comprend bon nombre d'incertitudes, manque les vraies priorités qu'attendent nos citoyens, contient des sous-estimations, parfois importantes, des effets d'annonces non suivies d'inscriptions budgétaires suffisantes. C'est pourquoi nous ne le voterons pas.**

Peu de moyens demandent un choix stratégique pour des réalisations prioritaires. Vous avez perdu le sens des priorités que vous masquez par des effets d'annonce. **C'est pourquoi, plus que de prendre votre courage à deux mains pour voir les réalités en face, vous le prenez à deux pieds pour faire une fuite en avant, avec une communication qui ressemble à du « football panique ». On fait bouger la balle sans trop savoir où elle va et on s'estime**

<sup>4</sup> L'insuffisance des structures d'accueil pour les jeunes notamment sur le plan sportif est patente. (Déclaration de politique générale PS-MR, 2006-2012) ». Le mot « patent » induit un sens de l'urgence que la majorité n'a pas l'air de considérer à sa juste valeur...

<sup>5</sup> Renforcer l'éclairage public dans le Centre Ville et mettre en œuvre un « plan lumière » pour l'ensemble de la Ville (Déclaration de politique générale PS-MR, 2006-2012).

**heureux tant qu'elle reste dans notre camp ! Même les nouveaux, les « bleus » parmi votre équipe, ne savent plus vraiment où est leur place.** Mouillez votre chemise, allez rencontrer nos concitoyens et regardez ce dont il ont vraiment besoin : sécurisation de nos routes durant toute l'année, des projets qui concrétisent des politiques sociales urgentes en matière de vivre-ensemble, de lutte contre la pauvreté via des projets fédérateurs dans les quartiers, des moyens pour la propreté et la qualité de vie, notamment pour le circuit touristique,... Vous avez beau courir, le temps vous suit. Dépêchez-vous car l'arbitre regarde déjà sa montre, et pour ce match, pas sûr qu'il y ait des prolongations...

Hajib EL HAJJAJI  
Conseiller communal

## **Interventions Ecolo au conseil communal Verviers du 28 février 2011.**

### **Document à destination de la presse et du secrétaire communal.**

Un budget, on peut le lire de bien des façons différentes. Ecolo a cette fois-ci choisi une grille de lecture en six points :

- ce qui manque dans ce budget
- des tendances négatives qui s'affirment
- là où le Verviétois peut se sentir roulé, baratiné
- le bricolage qui inquiète, l'objectif est louable mais la méthode pose beaucoup de question.
- la fragilité des chiffres
- et pour terminer en beauté les espoirs, les pas en avant positifs

Cette grille est loin de balayer exhaustivement l'ensemble du budget mais pointe certains postes particulièrement symptomatiques.

### Il y a les manquants.

Des manquants, il y en a beaucoup et parfois des plus importants que ceux que je vais pointer. C'est normal, on ne peut répondre à l'ensemble des besoins de nos concitoyens, il faut faire des choix. Par contre, il y a eu des promesses, des engagements répétés et qui ne coûtent pas chers. On en pointe un seul, pas très coûteux. Un groupe de travail pour rationaliser l'affichage électoral et un petit budget pour acheter des panneaux sélectifs dédiés à chaque liste, de façon à arrêter le stupide sur-collage. Promis à de multiples reprises, annoncé pour 2011, rien dans le budget.

### Il y a les tendances négatives :

**PRIVATISATION** Après le nettoyage public, c'est le curage des avaloirs qui est aujourd'hui privatisé. La tendance à privatiser toute une série de tâches effectuées par les services communaux s'accroît. Le PS n'est plus ce qu'il était. Sous prétexte d'efficacité, peut-être. Mais une recherche d'efficacité qui, dans bien des domaines, se retourne tôt ou tard contre la Ville. On l'a vu par exemple lors du déneigement, où l'absence de moyens s'est fait cruellement sentir. Et une fois que la Ville n'a plus d'outils, elle devient complètement dépendante de services extérieurs, qui deviennent plus coûteux.

**DIMINUTION DES SERVICES OFFERTS.** Le budget du personnel de la bibliothèque en baisse p.32, on ne remplace pas les absents, ce qui donne un jour d'ouverture en moins. Autre exemple de la diminution du service avec votre majorité, les coûts de certaines prestations qui explosent (carte d'identité ou déchets par exemple).

### Il y a l'inacceptable, le baratin,

- antérieurs énergie. 500.000 € à nouveau de gaz soit disant impayés à la piscine !!! 2006 à 2009, pour la Ville et pour la RCA, alors qu'au dernier budget, c'était juré, promis craché, on avait répertorié tous les compteurs, et il n'y aurait plus de

mauvaises surprises. Ça fait des années que votre majorité paie à Electrabel sans pouvoir vérifier si c'est exact ou pas, sans avoir un véritable contrôle. Et malgré toutes les promesses, ça continue.

- taxe déchets : pas d'augmentation de taux, mais les recettes explosent. Sous-évalué l'année dernière dites-vous. Une façon comme une autre de camoufler l'augmentation que l'opposition dénonçait.

## Le bricolage qui inquiète. L'objectif est louable mais la méthode pose beaucoup de question.

Parking de l'ancien Delhaize : on l'a déjà dénoncé. Précipitation, sous utilisation, chiffres trompeurs donnés aux administrateurs de la RCA puisque finalement, on compte 410 € de rentrée en 2010 ; loyer trop cher et achat encore reporté, location d'un chat dans un sac (126 places et non 180). La majorité s'enferme dans un projet et une logique qu'elle construit au jour le jour, mais qui reste du bricolage qui coûte cher à nos concitoyens.

Achat de Belgacom : pourquoi le loyer correspond il au centime près aux charges financières ? Qui a intérêt à cette concordance ? Ne doit-on pas donner le bâtiment en location à sa juste valeur et non en fonction de ce que ça nous coûte ?

## la fragilité des chiffres : IPP

Le budget est en boni. Mais quand on voit comme en quelques mois, les chiffres peuvent varier, en bien comme en mal, dans des proportions énormes, on ne peut que souligner la fragilité de ce budget et le besoin de prudence. Ainsi, l'estimation des recettes IPP diminue d'1.317.000 euros, sans qu'on sache vraiment pourquoi, et alors qu'elle avait miraculeusement gonflé à la dernière modification budgétaire. C'est un chiffre reçu de Bruxelles, sans autre explication. Par contre, d'autres revenus de taxes compensent cette diminution. A confirmer. Retenons bien ce chiffre, - 1317.000 €, symbole de la fragilité de ce budget.

## Il y a les espoirs, les bons pas en avant :

Maison des jeunes après une chute vertigineuse de plusieurs exercices, le poste augmente enfin de 1500 €. (on passe de 2000 à 3500) Et d'après ce qu'on sait, des discussions ont lieu pour trouver d'autres pistes d'aide, au niveau des charges, ou du loyer. Un redressement se dessine, il faut continuer. L'opposition a bien fait de vous interpeller à plusieurs reprises à ce sujet.

L'abattoir mobile. Répondre aux besoins de tous les concitoyens, c'est important. C'est un geste important de reconnaissance. Pourquoi pas un achat via la RCA, pourquoi ne pas louer le matériel à des tiers quand il n'est pas utilisé. Etre créatif à ce niveau là aussi.

+ 10.000 € prévus pour les gens du voyage. L'accueil des gens du voyage n'est pas chose aisée dans nos sociétés traditionnellement sédentaires. Les pouvoirs locaux se doivent cependant d'y répondre efficacement dans le respect de chacun.

Ces derniers points positifs sont bien sûr insuffisants pour justifier un vote de soutien. Ecolo votera donc contre ce budget.